

AVIS DE RECRUTEMENT DES ENTREPRISES

Le Cabinet SYNERGIE et ses partenaires mettent en œuvre, dans le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat, un nouveau Programme visant à l'émergence de jeunes champions de l'entrepreneuriat appelés « Programme 300 » couvrant la période 2021-2030.

Dans le cadre de ce programme, le présent avis tient lieu de lancement de la phase de recrutement de la deuxième cohorte de l'année 2021, des entreprises désireuses de faire partie du lot de jeunes champions de l'entrepreneuriat à l'horizon 2030.

1. Profil du candidat

Ce programme cible les start-ups et TPE/PME correspondant aux critères suivants :

- Ayant un minimum de trois (03) années d'activités
- Gérées par des hommes et femmes de nationalité Togolaises, dédié(e)s à plein temps à leur entreprise et souhaitant collaborer avec un groupe d'investisseurs.
- Issues de l'économie formelle (structure juridique reconnue et enregistrée au Togo d'intervention) ou en cours de formalisation,
- Engagées pour maximiser leurs impacts positifs (sociaux et/ou environnementaux), à travers leurs activités et/ou l'amélioration de leurs pratiques.

NB : Une attention particulière est portée aux projets portés par les populations vulnérables (jeunes, femmes, populations des régions de l'intérieur)

2. Pièces à fournir

- Un curriculum vitae
- La carte d'opérateur économique (même expirée)
- Une lettre de motivation
- La copie certifiée conforme des diplômes obtenus
- Un justificatif d'activité
- Une copie couleur de la carte d'identité
- Une photo
- Deux lettres de recommandation

- Une présentation de votre entreprise et de situation actuelle
- Un formulaire de candidature à télécharger sur le site :
www.programme300.com

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par voie électronique à l'adresse suivante : infos@cabinetsynergie.com avec pour objet :

« CANDIDATURE_ENTREPRISE_PROGRAMME_300 », au plus tard le 07/07/2021.

NB : Candidatures féminines fortement encouragées